

Règlements

Rendez-vous :

Au « Ranch » à Martelange (route de Radelange)

Le permis de la Wallonie n'est pas demandé

Droit d'inscription :

20€ journée simple

ou

30€ avec une consommation, menu, salades

Règlements du concours :

- La pêche à plusieurs cannes est interdite ;
- une canne au coup ou une canne avec moulinet et bouchon sont autorisés ;
- la pêche à la cuillère est interdite ;
- la pêche à l'asticot est autorisée exceptionnellement pendant le concours ;
- l'amorçage de maximum 2 x1kg/par pêcheurs doit être végétal (pas d'additif animal) ;
- les poissons autres que les truites sont à remettre à l'eau avec précaution après la pesée ;
- le pêcheur à la possibilité de garder 5 truites de minimum 25cm sur l'ensemble des 2 manches ;
- après chaque manche et après la pesée, si le pêcheur le souhaite, il doit tuer et vider les truites, avant de les remettre au chalet du Ranch, ou celle-ci seront gardées au frais jusqu'à la fin du concours ;
- à la fin du concours, le pêcheur peut récupérer les truites.
- les pêcheurs doivent rester à leur place tout au long de la manche et jusqu'au moment de la peser ;
- En cas d'orage, les pêcheurs sont obligés de déposer leurs cannes et de remonter au chalet.

Le classement se fera au poids.

ATTENTION : le poisson mort ne sera pas considéré !

ATTENTION : uniquement les truites à hauteur de 5 pièces sur les 2 manches peuvent être récupérées par le pêcheur. Si le pêcheur tue un autre poisson, afin de le ramener chez lui, il sera exclu sur le champ du concours, sans pouvoir exiger le remboursement de la somme d'inscription !

Programme :

9h00 :

- Attribution des places pour les deux manches

9h55 :

- Amorçage

10h00 – 12h30 :

- Première manche ;
- pesé sur place ;
- remise à l'eau des poissons blancs et au choix ;
- remise à l'eau des truites ou nettoyage des truites ;
- remise au chalet pour réservation au frais.

14H25 :

- Amorçage

14h30 – 17h00 :

- Deuxième manche ;
- pesé sur place ;
- remise à l'eau des poissons blancs et au choix ;
- remise à l'eau des truites ou nettoyage des truites ;
- remise au chalet pour réservation au frais.

17h30 – 18h00 :

- Proclamation des résultats et remise des prix

❖ Grillades et boissons assurées sur place tout au long de la journée pour les participants et les visiteurs.